Communiqué du Gouvernement du 22 Octobre 2012

Pour réclamerla libération de Monsieur Béthio Thioune, arrêté suite à l'assassinat et àl'enterrement, dans des conditions particulièrement atroces, de deux citoyens sénégalais,des groupements de personnes, encouragés et soutenus par des forces tapies dansl'ombre, désireuses de perturber le pays, ont gravement porté atteinte àl'ordre public ; des incitations à la violence ont même été publiquement émisesau cours d'une conférence de presse organisée par un parti politique. Lasituation s'est aggravée ce lundi 22 octobre 2012, avec la commission d'actesde violence et de destruction délibérée de biens publics et privés.

Devant la gravité des actes de violence et de vandalisme qui ont été perpétrés,le Gouvernement est déterminé à assumer sa mission de protection des personneset des biens avec toute la rigueur que requiert la situation. A cet égard, lesdispositions sont prises et des instructions fermes données aux forces del'ordre, pour faire cesser tout trouble à l'ordre public et toute atteinte auxbiens publics ou privés et poursuivre, selon les voies de droit, les personnesou groupements qui en seraient les instigateurs ou auteurs présumés.

Le Gouvernement tient à rappeler que Monsieur Béthio Thioune et d'autrespersonnes sont poursuivis dans le parfait respect de nos procédures en matièrepénale et que, conformément au principe de séparation des pouvoirs et dans lerespect de la présomption d'innocence et des droits de la défense, tout citoyendoit s'astreindre à ne pas s'immiscer dans la procédure judiciaire en cours outenter de l'influencer.

Le Gouvernement met solennellement en garde toute personne ou toute associationqui serait tenté de profiter d'une affaire judiciaire en cours pour fairepression sur la justice et entraver son cours normal ou pour saper l'image dupays.

Pour le Gouvernement

Le Porte-parole
Serigne Mbaye THIAM
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Revenir